

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la
résolution
ou annotation

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS

Procès-verbal de la huitième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018 tenue le 18 juin 2018 à 18h00, à l'école des Cavaliers.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Christine Pichette	Parent
Marie-Chantal Rouleau	Enseignante
Nichole Tremblay	Parent
Hélène Hamelin	Technicienne au service de garde
Claudine Clément	Enseignante
Hélène Robert	Membre de la communauté

Messieurs

Martin Montreuil	Parent
Yves Denoncourt	Parent
Jordan Blackburn	Enseignant

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mesdames

Isabelle Poirier	Enseignante
Catherine Dubuc	Directrice

EST ABSENT

Michael Wodzicki	Parent
------------------	--------

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h10.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 10.7 est retiré et sera présenté à l'automne. Il est proposé par Madame Christine Pichette, appuyé par Madame Isabelle Poirier, d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 30 AVRIL ET DU 22 MAI 2018

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

Il est proposé par Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Madame Christine Pichette, d'adopter les procès-verbaux avec les modifications proposées.

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Yves Denoncourt mentionne le comportement inapproprié du brigadier. Un 3^e suivi sera fait.

En lien avec la passerelle non sécuritaire, une plainte a été faite au 311 au nom de l'école. La requête au 311 est en développement (réfection de la passerelle). Monsieur Mike Duggan a indiqué que le trottoir avait été classé comme « trottoir manquant ».

Une pétition est en préparation avec l'Association de quartier. L'appui du comité d'établissement sera donné au moment opportun.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

6. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Martin Montreuil souligne le succès continu du Cyclobus. Il mentionne également que la phase 2 du parc Robert Stewart est attendue par les résidents. Il remercie également le CÉ pour le travail et remercie les enseignants pour leur contribution tout au long de l'année.

7. MOT DE LA DIRECTION

Madame Catherine Dubuc partage différents points :

- Elle remercie les membres du CÉ, particulièrement M. Denoncourt, dont c'est la dernière rencontre, après 3 ans de participation.
- Elle mentionne que plusieurs activités de fin d'année auront lieu cette semaine.
- Elle confirme que la venue d'une directrice adjointe à temps plein a été très appréciée.

8. MOT DES ENSEIGNANTS

- Madame Isabelle Poirier souligne la qualité du milieu de vie et de l'implication des parents. Merci !

9. MOT DE L'OPP

Madame Hélène Robert souligne l'importance du travail des bénévoles et la qualité de la collaboration.

10. DÉCISIONS

10.1 Liste des effets scolaires et cahiers d'activités 2018-2019

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

La liste a été travaillée en collaboration avec tous les membres du personnel. Elle respecte des balises du Ministère. Un ajustement sera toutefois fait pour les classes spécialisées. Il est précisé qu'aucune sortie scolaire (éducative) ne fera l'objet d'évaluation.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 2^e et 3^e paragraphes de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, madame Catherine Dubuc, directrice de l'école doit proposer à son conseil d'établissement pour approbation, les listes de fournitures scolaires requises par l'école ;
- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 96.15.3^o et 96.15.3^o de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit être consulté, dans le cadre du budget de l'école, sur le choix du matériel didactique requis pour l'enseignement ;
- **CONSIDÉRANT** que les projets de listes de fournitures scolaires et de cahiers d'activités demandés proposés par la directrice ont été élaborés avec la participation des enseignants ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Madame Isabelle Poirier, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** les listes de fournitures scolaires et des cahiers d'activités qui seront à la charge des parents de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2018-2019 et d'informer la librairie Michabou qu'elle vendra les cahiers aux parents des élèves de l'école des Cavaliers.

CE #1718-47

10.2 Frais pour les sorties des classes spécialisées 2018-2019

Madame Catherine Dubuc présente les sorties et les montants demandés aux parents pour les sorties des classes spécialisées.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposée par la direction ;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de madame la directrice a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Madame Claudine Clément, il est résolu à

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

CE #1718-48

l'unanimité ;

- **D'APPROUVER** la programmation et le coût des activités proposées pour l'année scolaire 2018-2019 des élèves des classes spécialisées.

10.3 Code de vie 2018-2019

Madame Catherine Dubuc présente le code de vie de l'école des Cavaliers pour la prochaine année scolaire. Une suggestion est faite afin que le titre du document soit « Code de vie ».

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement de l'école des Cavaliers doit approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité contenues dans le *Code de vie* de l'école, proposées par la directrice;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de la directrice a été élaborée avec la participation du personnel de l'école ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyé par Madame Claudine Clément, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** le *code de vie* 2018-2019 de l'école des Cavaliers, tel que proposé par la directrice.

CE #1718-49

10.4 Activités parascolaires 2018-2019

Madame Catherine Dubuc présente les différentes activités parascolaires pour la prochaine année scolaire. Elle souligne la grande variété d'activités afin de pouvoir répondre aux intérêts des élèves. Le coût demandé correspond au coût réel de l'activité. Des suggestions sont faites concernant les activités où une sélection d'élèves doit être faite. Également, il est souligné l'importance de s'assurer d'offrir des activités pour notre clientèle EHDA.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction ;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1^{er} par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école ;

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

CE #1718-50

- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyé par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** la planification des activités parascolaires avec l'organisme « Dimension culturelle et sportive », les activités sportives, ainsi que les frais mentionnés.

10.5 Achat des vélos

Une vente aura lieu le mardi 28 juin, à partir de 16h. Une annonce sera faite dans le Bulletin d'Aylmer. Les vélos seront au coût de 375\$ en argent comptant. Une nouvelle commande sera passée au mois d'août suite à l'appel d'offres. Un courriel sera envoyé à tous les membres afin des informer du montant pour l'acquisition des nouveaux vélos. Les fonds seront pris à même le budget des campagnes de financement.

- **CONSIDÉRANT** qu'un appel d'offres sera effectué pour le remplacement des vélos vendus ;
- **CONSIDÉRANT** que le projet des vélos est intégré au sein des cours d'éducation physique des élèves du 3^e cycle ;
- **CONSIDÉRANT** que la dépense sera imputée aux revenus des campagnes de financement ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Monsieur Jordan Blackburn, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE MANDATER** Madame Catherine Dubuc, directrice, a effectué l'appel d'offres pour l'achat des nouveaux vélos, à procéder à l'achat de ces derniers pour le début de la prochaine année scolaire et à imputer la dépense aux revenus des campagnes de financement.

CE #1718-51

10.6. Dépenses en lien avec la reconnaissance des bénévoles

L'École des Cavaliers peut compter sur un nombre important de parents bénévoles. Une soirée de reconnaissance de ces parents aura lieu après le prochain conseil d'établissement.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 66 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit adopter son budget annuel ;
- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 275, 2^e par. de la *LIP*,

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

la commission scolaire a fait connaître l'allocation dévolue à chaque conseil d'établissement;

- **CONSIDÉRANT** les besoins au niveau du fonctionnement du conseil d'établissement ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Claudine Clément, appuyé par Madame Christine Pichette, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** les dépenses de 589,35 \$ reliées à la reconnaissance des bénévoles.

11. Informations :

11.1 Comité de parents

Monsieur Yves Denoncourt indique qu'il est important de sensibiliser les parents avant d'inscrire une école à un concours et de communiquer avec la direction au préalable.

La Fondation de la CSPO reçoit des dons au nom de l'École et il est possible de demander un bilan des fonds amassés.

Les résultats du Sondage Propel ont été présentés.

Un nouveau président a été élu suite à la démission. Élections dans circonscriptions 2 et 7. Les élus sont des parents déjà impliqués dans les activités du Comité de parents.

11.2 Comité CSEHDAA

Madame Nancy mentionne l'offre d'un nouveau service : Allô Parents (diffusé dans le bulletin de l'école). Elle indique aussi que les équipements technologiques dans les classes ordinaires ne seraient pas tout à fait adaptés. Elle mentionne également qu'il a été suggéré que les parents d'enfants EHDA se maillent davantage avec les autres parents, ainsi qu'avec l'école, pour mieux collaborer et échanger. Madame Nancy Boudrias souligne l'accueil, l'ouverture et la volonté de collaborer du personnel de l'École des Cavaliers.

12. VARIA

Pas de point au varia.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Chantal Rouleau que la séance soit levée à 19h14 appuyé par Madame Christine Pichette.

Initiales du président

Initiales de la directrice

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**

Martin Montreuil
Président

Catherine Dubuc
Directrice